



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Académique des Etablissements Publics
Locaux d'Enseignement

SAEPL/24-995-45 du 22/01/2024

APPEL A CANDIDATURES - REFERENTS OP@LE - TICKETS VERDON ACADEMIQUES

Destinataires : Mesdames et messieurs les chefs d'établissement - Mesdames et messieurs les secrétaires généraux d'EPLE s/c de mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Dossier suivi par : Mme RAFONI - Mail : ingrid.rafoni@ac-aix-marseille.fr - Tel : 04 42 91 72 88 ou 06 29 16 25 21

Cet appel à candidatures est interne à l'académie d'Aix-Marseille.

L'académie d'Aix-Marseille souhaite renforcer l'accompagnement des établissements dans leur utilisation au quotidien du PGI Op@le en créant un réseau de référents Op@le - tickets Verdon qui viendront en soutien du pilotage du déploiement par le service d'appui aux EPLE (SA EPLE). La création de ce réseau qui œuvrera aux côtés de la cellule MF² de la DIASI doit concourir à améliorer significativement la résolution et le délai de résolution des tickets Verdon de 1^{er} niveau.

Ces référents auront pour mission d'accompagner la cellule MF² de la DIASI dans la résolution des tickets verdon ayant trait à des problématiques de 1^{er} niveau, de s'assurer de l'appropriation du PGI par les différents utilisateurs et du bon niveau de fonctionnement du progiciel jusqu'à la fin du processus de déploiement qui est fixé en 2025, mais qui nécessitera un investissement dans l'accompagnement à prolonger sur les années 2026 et 2027.

L'expertise métier utilisateur Op@le de ces référents viendra ainsi renforcer l'expertise métier de l'équipe informatique MF² de la DIASI pour accélérer le délai de résolution des tickets Verdon.

Ils seront régulièrement réunis par le SA EPLE et par la cellule MF² de la DIASI pour faire part de leur analyse du fonctionnement du PGI au regard de leur mission et pour proposer des actions d'amélioration du plan d'accompagnement qu'il conviendrait de mettre en œuvre pour réduire le nombre de sollicitation Verdon par les utilisateurs Op@le, en particulier par les utilisateurs qui rencontrent le plus de difficultés.

Ils seront associés à la construction du plan d'accompagnement du déploiement de chaque vague Op@le jusqu'à la fin du processus ainsi qu'à l'ensemble des actions d'information, de formation et de suivi mises en œuvre.

Pour accomplir leur mission les référents Op@le – tickets Verdon bénéficieront d'une lettre de mission annuelle et d'un ordre de mission permanent annuel permettant de prendre en charge l'ensemble de leurs déplacements pour assurer leur mission. Leur engagement au service de cette mission sera reconnu par une indemnité annuelle de 800 €, à laquelle s'ajoutera une part variable du complément indemnitaire annuelle majorée d'un coefficient 3.

Cet appel à candidatures pour devenir Référent Op@le s'adresse à l'ensemble des utilisateurs Op@le, secrétaires généraux, secrétaires généraux agents comptables, fondés de pouvoir des agents comptables, assistants de gestion et assistants en comptabilité des vagues 1, 2, 3 et 4 qui disposent, de par leur antériorité dans le déploiement du PGI, d'une expertise à partager.

Les candidatures sont à retourner par mail au SA EPLE à l'adresse refacadopale@ac-aix-marseille.fr, avec copie à la DIEPAT, dans les deux semaines qui suivent la publication au bulletin académique, soit jusqu'au lundi 5 février 2024, accompagnées d'une présentation succincte de leur motivation pour assurer cette mission.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille